



Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA)
UCAD II bâtiment Pédagogique / Rez-de-chaussée

Mail : iupa@ucad.edu.sn / iupasn@gmail.com

ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE PÊCHE ET AQUACULTURE 2022-2023

L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) organise un concours d'entrée en première année de Licence professionnelle Pêche et Aquaculture pour l'année académique 2022-2023.

Mode de recrutement :

Le recrutement se fait sur concours.

Conditions d'inscription :

- Etre âgé de moins de 23 ans au 1^{er} Octobre 2022 ;
- Être bachelier de 2021 ou élève en classe de terminale : série S1, S2, S3, S4, S5 ou F6.

Date d'inscription :

- Ouverture des registres : **le lundi 11 avril 2022**
- Clôture des registres : **le jeudi 30 juin 2022**

Épreuves de présélection :

- Lieu : **IUPA**
- Date : **Le samedi 02 juillet 2022**

Nature des épreuves :

Epreuves écrites comprenant : Français, Sciences de la Vie et de la Terre, et Mathématiques.

Modalités d'inscription :

Pour pouvoir participer au concours d'entrée en première année de Licence professionnelle Pêche et Aquaculture, vous devez déposer un dossier comprenant :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'IUPA ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat (2021) ;
- une photocopie légalisée du relevé des notes de l'examen du baccalauréat (2021) ;
- un certificat de scolarité pour les élèves en classe de terminale ;
- un extrait de naissance (- de 06 mois) ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Frais de dossier d'un montant de 10 000 FCFA non remboursables.

NB : L'ensemble du dossier devra être déposé au Secrétariat de l'IUPA
Contacts : 78 472 59 98 / 77 455 84 41 / 76 494 88 03

